

**MEMORIAL**  
Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



**MEMORIAL**  
Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 373

22 mai 1998

**SOMMAIRE**

|  |              |   |       |
|--|--------------|---|-------|
| ACM Middle East Opportunities Fund, Sicav, Luxembourg .....                | page 17893   | Lifercar S.A., Luxembourg .....   | 17886 |
| Acquisition Finance S.A., Luxembourg .....                                 | 17884        | Malaga S.A., Luxembourg .....   | 17885 |
| Animal Supplies S.A., Luxembourg .....                                     | 17901        | Martur Finance S.A., Luxembourg .....   | 17899 |
| Aril S.A., Luxembourg .....  | 17890        | Michelmas S.A., Luxembourg .....  | 17891 |
| Armstral Finance S.A., Luxembourg .....                                    | 17895        | Misty S.A., Luxembourg .....  | 17902 |
| A. Rolf Larsen Holding S.A., Luxembourg .....                              | 17901        | M & M Global Diffusion S.A., Luxembourg .....                                 | 17889 |
| Aubin S.A., Luxembourg .....   | 17901        | Natsan S.A., Luxembourg .....   | 17886 |
| AXA Colonia Konzern Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....            | 17858        | Netgels S.A., Luxembourg .....  | 17882 |
| AXA World Funds, Sicav, Luxembourg .....                                   | 17863        | Norma Holding S.A., Luxembourg .....  | 17895 |
| Babylonia S.A., Luxembourg .....   | 17893        | Oikia Holding S.A., Luxembourg .....  | 17888 |
| Bacob Luxinvest, Sicav, Luxembourg .....                                   | 17901        | Oldex S.A., Luxembourg .....  | 17886 |
| Belleseaux S.A., Luxembourg .....  | 17887        | Ortolan S.A., Luxembourg .....  | 17892 |
| BIA Options & Futures Fund, Sicav, Luxbg .....                             | 17866, 17867 | Partibel S.A., Luxembourg .....   | 17892 |
| Bluedoor Holding S.A., Luxembourg .....                                    | 17898        | Partin S.A., Luxembourg .....   | 17885 |
| Bohl Investment A.G., Luxembourg .....                                     | 17900        | Partogest S.A., Luxembourg .....  | 17892 |
| Burgan Group S.A., Luxembourg .....  | 17885        | Pascatelo S.A., Luxembourg .....  | 17882 |
| Calon Spleen S.A., Luxembourg .....  | 17883        | Pas-Yves International S.A., Luxembourg .....                                 | 17897 |
| Cannizaro S.A., Luxembourg .....   | 17876        | Pergame S.A., Luxembourg .....  | 17881 |
| Caves St Martin S.A., Remich .....   | 17883        | Rams S.A., Luxembourg .....   | 17904 |
| C.G.Sibelux, Sicav, Luxembourg .....                                       | 17887        | Rawi S.A., Luxembourg .....   | 17879 |
| Chanteloup Holding S.A. ....   | 17895        | Regulus S.A., Luxembourg .....  | 17902 |
| CLd'A, Compagnie Luxembourgeoise d'Affrètements S.A., Luxembourg .....     | 17884        | Reumert Holding S.A., Luxembourg .....  | 17903 |
| Coldeg S.A., Luxembourg .....  | 17883        | Robur International, Sicav, Luxembourg .....                                  | 17890 |
| Compagnie Financière de Ré S.A., Luxembourg ..                             | 17900        | Rockhouse Société Immobilière S.A., Luxembourg                                | 17890 |
| Crystal Bull Investments S.A., Luxembourg .....                            | 17897        | Romaine S.C.I., Luxembourg .....  | 17861 |
| Cuzinco S.A., Luxembourg .....   | 17881        | Say Holding S.A.H., Luxembourg .....  | 17893 |
| Davis S.A., Luxembourg .....   | 17880        | S.E.P.C., Société Européenne de Participation Commerciale, Luxembourg .....   | 17895 |
| Didier S.A., Luxembourg .....  | 17900        | Société de Financement Agroalimentaire S.A., Luxembourg .....                 | 17882 |
| Doregi S.A., Luxembourg .....  | 17871        | Société de Gestion du Patrimoine Familiale «J» Holding S.A., Luxembourg ..... | 17888 |
| DSI S.A., Noertrange .....   | 17878, 17879 | Société de Gestion du Patrimoine Familiale «M» Holding S.A., Luxembourg ..... | 17888 |
| E.F.E.C. Luxembourg S.A., Luxembourg .....                                 | 17881        | Société Financière pour le Développement Agricole S.A., Luxembourg .....      | 17886 |
| EUFICO, European Financial Company S.A., Luxembourg .....                  | 17896        | Sodamo S.A., Luxembourg .....   | 17881 |
| Euro-Canadian Company for Technological Development S.A., Luxembourg ..... | 17897        | Sogin S.A., Luxembourg .....  | 17903 |
| Farever S.A., Luxembourg .....   | 17894        | Steel Invest S.A., Luxembourg .....   | 17896 |
| Fatecom S.A., Luxembourg .....   | 17899        | Stratal Finance S.A., Luxembourg .....  | 17894 |
| Fidulor S.A., Luxembourg .....   | 17896        | Summit Capital Holdings S.A., Luxembourg .....                                | 17899 |
| Finer S.A., Luxembourg .....   | 17892        | Suvian S.A., Luxembourg .....   | 17882 |
| Fingima International S.A., Luxembourg .....                               | 17889        | Sweet Port S.A., Luxembourg .....   | 17887 |
| Frabel Holding S.A., Luxembourg .....                                      | 17904        | Tibo Holdings S.A., Luxembourg .....  | 17898 |
| Gulia Investments S.A., Luxembourg .....                                   | 17889        | 3T Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg                               | 17890 |
| Hadhan Holding S.A., Luxembourg .....                                      | 17897        | Truffi International S.A., Luxembourg .....                                   | 17903 |
| Indolux S.A., Luxembourg .....   | 17893        | UAP Group Managed Assets, Sicav, Luxembourg                                   | 17867 |
| International Trading and Investments Holdings S.A., Luxembourg .....      | 17902        | Vasta S.A., Luxembourg .....  | 17891 |
| Jama Investments Luxembourg S.A., Luxembourg                               | 17898        | Vedoheima S.A., Luxembourg .....  | 17888 |
| Jerona S.A., Luxembourg .....  | 17899        | Vigor International S.A., Luxembourg .....                                    | 17894 |
| Lamaco A.G., Luxembourg .....  | 17884        | Wauremont Holding S.A., Luxembourg .....                                      | 17891 |
| Lamesch Exploitation S.A., Bettembourg .....                               | 17883        | Yankees S.A. Holding, Luxembourg .....  | 17904 |
| LG <sup>2</sup> Engineering S.A., Weiswampach .....                        | 17880        | Zorinvest S.A., Luxembourg .....  | 17880 |

**AXA COLONIA KONZERN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1219 Luxemburg, 11, rue Beaumont.

## STATUTEN

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, am achtundzwanzigsten April.

Vor Notar Edmond Schroeder, mit Amtssitze zu Mersch.

Sind erschienen:

1) AXA COLONIA KONZERN AG, eine Gesellschaft nach deutschem Recht mit Sitz in Gereonsdriesch, D-50670 Köln, vertreten mittels einer Vollmacht durch Herrn Peter Schwanitz, Dipl.-Kaufmann, wohnhaft in Gereonsdriesch, D-50670 Köln;

2) COLONIA VERSICHERUNG AG, Colonia-Allee 10-20, D-51067 Köln, vertreten mittels einer Vollmacht durch Herrn Ekkehart Kessel, Generalbevollmächtigter, wohnhaft in Luxemburg.

Die Vollmachten wurden von allen erschienenen Personen und dem Notar unterzeichnet und wurden der vorliegenden Urkunde zum Zweck der Einregistrierung beigegeben.

Die Erschienenen haben den unterzeichneten Notar gebeten, die Gründungsurkunde einer Gesellschaft zu dokumentieren, welche die Gründer untereinander bilden und für die sie folgende Satzung vereinbart haben:

**I. Benennung, Sitz, Gegenstand, Dauer und Kapital der Gesellschaft**

**Art. 1.** Zwischen den Gründern und allen Personen, welche in der Folge Eigentümer der im Nachstehenden geschaffenen Aktien werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung AXA COLONIA KONZERN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A. gegründet.

**Art. 2.** Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg. Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen und Zweigstellen sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre kann der Sitz der Gesellschaft innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg nach einem beliebigen Ort verlegt werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art beeinträchtigt oder durch das Bestehen solcher Ereignisse gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz provisorisch und bis zur Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Die Nationalität der Gesellschaft soll, unbeeinflusst durch eine derartige provisorische Sitzverlegung, luxemburgisch bleiben.

**Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist die Gewährung von Darlehen an Unternehmen, an denen die Darlehensgeberin entweder direkt massgeblich beteiligt ist oder an Unternehmen, die der AXA-Colonia-Konzerngruppe angehören. Weiterhin kann die Gesellschaft ihr Vermögen in Kapitalanlagen oder sonstige Anlageformen investieren ohne erlaubnispflichtige Bankgeschäfte zu betreiben.

Zur Realisierung dieses Gegenstandes kann die Gesellschaft Obligationen oder ähnliche Wertschriften emittieren und Darlehen mit oder ohne Garantie aufnehmen.

Innerhalb dieses Rahmens kann die Gesellschaft alle Massnahmen treffen und jede Tätigkeit ausüben, die ihr zur Erfüllung und Förderung des Gesellschaftsgegenstandes notwendig oder nützlich erscheinen, dies alles im Rahmen des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften.

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt 250.000,- DEM (zweihundertfünfzigtausend Deutsche Mark), eingeteilt in 5.000 (fünftausend) Aktien ohne Nennwert. Alle Aktien wurden bei der Gründung voll eingezahlt.

Die Aktien lauten auf den Namen und können nicht in Inhaberaktien umgewandelt werden.

Anstelle von Urkunden über einzelne Aktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgegeben werden.

**II. Verwaltung, Aufsicht**

**Art. 6.** Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht aus mindestens drei Mitgliedern, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen. Verwaltungsratsmitglieder können natürliche oder juristische Personen sein.

Die Generalversammlung ernennt die Verwaltungsratsmitglieder und bestimmt Zahl und Dauer der Mandate.

Die Verwaltungsratsmitglieder sind berechtigt, in gemeinsamer Beratung die provisorische Besetzung eines freierwählenden Postens des Verwaltungsrates vorzunehmen; in diesem Falle schreitet die nächste Generalversammlung zur endgültigen Wahl.

**Art. 7.** Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestimmen. Er tagt auf Einberufung durch den Vorsitzenden und, im Falle der Verhinderung oder falls kein Vorsitzender ernannt wurde, des Vorsitzenden, auf Einberufung durch zwei seiner Mitglieder.

Zur Gültigkeit der Beratungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates ist erforderlich, dass die Mehrheit der amtierenden Verwaltungsratsmitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei die Vertretung nur durch Verwaltungsratsmitglieder statthaft ist.

In Dringlichkeitsfällen können die Verwaltungsratsmitglieder ihre Stellungnahme zu den zur Tagesordnung stehenden Fragen brieflich, telegraphisch oder fernmündlich mit schriftlicher Bestätigung bekannt geben. Die Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit gefasst.

**Art. 8.** Die Sitzungsprotokolle des Verwaltungsrates werden durch die bei der jeweiligen Sitzung anwesenden Mitglieder unterschrieben.

Abschriften oder Auszüge dieser Protokolle, welche vor Gericht oder anderseitig vorgelegt werden sollen, werden vom Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterschrieben.

**Art. 9.** Dem Verwaltungsrat obliegt die Verwaltung und Geschäftsführung der Gesellschaft; hierzu ist er mit den erforderlichen Befugnissen einschliesslich des Verfügungsrechtes ausgestattet. Seine Zuständigkeit erstreckt sich auf alle Rechtshandlungen, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder durch die Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Er kann somit insbesondere, und ohne dass die nachstehende Aufzählung eine Begrenzung seiner Zuständigkeit darstellen soll:

Mobilienwerte und Rechte erwerben und veräussern; die zur Verwaltung der Gesellschaft notwendigen Immobilien erwerben, Mietverträge abschliessen, etwa erworbene Immobilien veräussern; lang- oder kurzfristige Anleihen oder Kredite, mit oder ohne Sicherheiten, aufnehmen oder gewähren, Bürgschaften leisten, hypothekarische oder anderweitige Sicherheiten gewähren oder annehmen; die Löschung von Rechten, Hypotheken und Auflösungsrechten bewilligen, Schulden erlassen und über irgendwie geartete Interessen der Gesellschaft Vergleiche schliessen.

**Art. 10.** Der Verwaltungsrat kann Vollmachten zur täglichen Geschäftsführung und zur Vertretung der Gesellschaft einem oder mehreren seiner Mitglieder oder auch Dritten, die nicht Aktionäre der Gesellschaft zu sein brauchen, übertragen. Die Übertragung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates zur alleinigen Ausübung bedarf der vorherigen Genehmigung der Generalversammlung. Ferner kann der Verwaltungsrat Vollmachten für Einzelgeschäfte an seine Mitglieder oder auch an Dritte erteilen.

**Art. 11.** Die Gesellschaft wird gerichtlich und aussergerichtlich durch zwei Verwaltungsratsmitglieder gemeinschaftlich vertreten und verpflichtet. Bevollmächtigte vertreten und verpflichten die Gesellschaft nach Massgabe der ihnen erteilten Vollmacht.

Im Verkehr mit öffentlichen Verwaltungen genügt zur gültigen Vertretung der Gesellschaft die Erklärung durch ein einzelnes Verwaltungsratsmitglied.

**Art. 12.** Die Aufsicht der Gesellschaft erfolgt durch einen oder mehrere Kommissare, deren Zahl und Amtsdauer durch die Generalversammlung, die ihre Ernennung vornimmt, festgesetzt wird; sie brauchen nicht Aktionäre der Gesellschaft zu sein. Die Kommissare haben ein unbeschränktes Aufsichts- und Prüfungsrecht über die gesamte Tätigkeit der Gesellschaft. Sie dürfen an Ort und Stelle in die Bücher, den Schriftwechsel, die Protokolle und in alle sonstigen Schriftstücke der Gesellschaft Einsicht nehmen. Jedes Halbjahr erhalten die Kommissare von der Verwaltung einen Bericht über die Geschäftslage der Gesellschaft.

### III. Generalversammlung

**Art. 13.** Die Generalversammlung der Aktionäre kann über alle Angelegenheiten der Gesellschaft befinden. Insbesondere sind der Generalversammlung folgende Befugnisse vorbehalten:

A) der ausserordentlichen Generalversammlung:

- a) die Satzung zu ändern;
- b) die Gesellschaft vorzeitig aufzulösen;

B) der ordentlichen Generalversammlung:

- a) Mitglieder des Verwaltungsrates zu bestellen und abuberufen und ihre Vergütungen festzusetzen;
- b) die Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates zu gestatten;
- c) den oder die Kommissare zu bestellen und abuberufen und ihre Vergütungen festzusetzen;
- d) die Berichte des Verwaltungsrates und der Kommissare entgegen zu nehmen;
- e) die jährliche Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung zu genehmigen;
- f) die Mitglieder des Verwaltungsrates und den oder die Kommissare zu entlasten;
- g) über die Verwendung des Jahresergebnisses zu verfügen.

**Art. 14.** Die ordentliche Generalversammlung tritt jährlich am letzten Mittwoch des Monats April um 10.00 Uhr in der Stadt Luxemburg an dem in den Einberufungsschreiben angegebenen Ort zusammen, und dies zum ersten Mal im Jahre 1999.

Ist dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag, so findet die Generalversammlung am nächstfolgenden Werktag statt.

**Art. 15.** Jederzeit können weitere Generalversammlungen zu Sitzungen an beliebigen Orten innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg einberufen werden.

**Art. 16.** Die Generalversammlung kann durch den Verwaltungsrat oder den oder die Kommissare einberufen werden. Sie muss innerhalb von einer Frist von einem Monat einberufen werden, wenn Aktionäre, die mindestens ein Fünftel (1/5) des Gesellschaftskapitals vertreten, dies in einem schriftlichen, die Tagesordnung enthaltenden Gesuch an den Verwaltungsrat oder die Kommissare verlangen.

**Art. 17.** Die Einberufungen zur Generalversammlung erfolgen gemäss Artikel 67 oder 70 des luxemburgischen Gesetzes über die Handelsgesellschaften.

Sind alle Aktionäre in der Generalversammlung anwesend oder vertreten, so kann auf eine förmliche Einberufung verzichtet werden.

**Art. 18.** Jeder Aktionär ist berechtigt, der Generalversammlung beizuwohnen. Ein Aktionär kann sich aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht durch einen anderen Aktionär oder durch einen Dritten für eine beliebige Zahl von Aktien vertreten lassen. Vorbehaltlich der durch das Gesetz vorgesehenen Einschränkungen gibt jede Aktie Anrecht auf eine Stimme.

**Art. 19.** Für die Beschlüsse der Generalversammlungen müssen die Anwesenheits- und Majoritätsquoten der Artikel 67 und 70 des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn betreffend die Handelsgesellschaften erfüllt sein.

#### IV. Geschäftsjahr, Rechnungslegung, Jahresergebnis

**Art. 20.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am einunddreissigsten Dezember 1998.

**Art. 21.** Jedes Jahr erstellt der Verwaltungsrat ein Inventar unter Angabe der beweglichen und unbeweglichen Werte und ein Verzeichnis aller Forderungen und Verbindlichkeiten. Ausserdem sind die Verbindlichkeiten der Direktoren, Mitglieder des Verwaltungsrates und Kommissare gegenüber der Gesellschaft anzugeben.

Der Verwaltungsrat stellt die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung mit den erforderlichen Abschreibungen und Rücklagen auf.

Die Bilanz enthält getrennt auf der Aktivseite das Anlagevermögen und das Umlaufvermögen und auf der Passivseite das Kapital, die Rücklagen, die Verbindlichkeiten, für die keine Sicherheit gegeben wurde.

Wenigstens einen Monat vor der ordentlichen Generalversammlung legt der Verwaltungsrat die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft den Kommissaren vor, die ihrerseits der Generalversammlung Bericht erstatten und Vorschläge machen.

**Art. 22.** Fünf Prozent des Reingewinns dienen der Schaffung und Speisung des gesetzlichen Reservefonds. Diese Vorwegnahme ist nur bindend bis der Reservefonds zehn Prozent des nominellen Aktienkapitals erreicht.

Über den darüber hinausgehenden Betrag verfügt die Generalversammlung nach Gutdünken.

Die eventuell auszuschüttende Dividende gelangt an den vom Verwaltungsrat festgesetzten Stellen und Daten zur Auszahlung.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, unter den Bedingungen von Artikel 72-2 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften Vorschüsse auf Dividenden auszuzahlen.

#### V. Auflösung, Liquidation

**Art. 23.** Die Generalversammlung kann jederzeit die Auflösung der Gesellschaft beschliessen. Gelangt die Gesellschaft vorzeitig zur Auflösung, so wird deren Liquidation einem oder mehreren Liquidatoren übertragen. Zur Liquidation können sowohl natürliche als auch juristische Personen ernannt werden; deren Bestellung sowie auch die Festlegung ihrer Bezüge und Befugnisse erfolgt durch die Generalversammlung.

##### *Bescheinigung*

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

##### *Kapitalzeichnung*

Die Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

|  |       |
|--|-------|
| 1) AXA COLONIA KONZERN AG, vorbenannt, viertausendneunhundertneunundneunzig Aktien . . . . . | 4.999 |
| 2) COLONIA VERSICHERUNG AG, vorbenannt, eine Aktie . . . . .                                 | 1     |
| Gesamt: fünftausend Aktien . . . . .   | 5.000 |

##### *Einzahlung*

Die gezeichneten Aktien werden jeweils voll eingezahlt. Der Gesellschaft steht der Betrag von 250.000,- DEM (zweihundertfünfzigtausend Deutsche Mark) in bar zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde und von ihm ausdrücklich bestätigt wird.

##### *Schätzung der Gründungskosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr einhunderttausend Luxemburger Franken (100.000,- LUF).

Zum Zwecke der Einregistrierung wird das gezeichnete Kapital auf fünf Millionen einhundertsechzigtausendfünfhundertachtzehn Luxemburger Franken (5.160.518,- LUF) geschätzt.

##### *Ausserordentliche Hauptversammlung der Gesellschafter*

Sodann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte gezeichnete Kapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Hauptversammlung der Gesellschafter, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammen und sie haben, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser ausserordentlichen Hauptversammlung der Gesellschafter festgestellt haben, die folgenden Beschlüsse jeweils einstimmig gefasst:

##### *Erster Beschluss*

Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf 3 festgesetzt und die folgenden Personen werden bis zu der Jahreshauptversammlung, welche im Jahre 1999 stattfinden wird, als Verwaltungsratsmitglieder gewählt:

- 1) Dr. Udo Bertermann, Rechtsanwalt, wohnhaft in Gereonsdriesch, D-50670 Köln;
- 2) Peter Schwantz, Dipl.-Kaufmann, wohnhaft in Gereonsdriesch, D-50670 Köln;
- 3) Ekkehart Kessel, Generalbevollmächtigter, wohnhaft in L-1219 Luxemburg, 11, rue Beaumont.

Als Kommissar wird:

PRICE WATERHOUSE, mit Sitz in 24-26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxemburg gewählt, dies bis zu der Jahreshauptversammlung, welche im Jahre 1999 stattfinden wird.

##### *Zweiter Beschluss*

Der Geschäftssitz der Gesellschaft wird in 11, rue Beaumont, L-1219 Luxemburg errichtet.

*Dritter Beschluss*

Der Verwaltungsrat wird ermächtigt, Befugnisse in bezug auf die tägliche Geschäftsführung und die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an eine oder mehrere Personen, welche entweder Verwaltungsratsmitglieder sind oder nicht, zu übertragen.

Im Glauben hierauf haben wir, der unterzeichnende Notar, unsere Hand und Siegel am Tag, wie er am Eingang zu dieser Urkunde genannt ist, gesetzt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: P. Schwanitz, E. Kessel, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 28 avril 1998, vol. 405, fol. 44, case 12. – Reçu 51.605 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Für gleichlautende Ausfertigung, dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Mersch, den 28. April 1998.

E. Schroeder.

(17211/228/214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 1998.

**ROMAINE S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.

—  
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société civile immobilière SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PASCALINE, avec siège social au 214 chemin Vezzozo, Ollioules (Var), Quartier de Faveyrolles (France),

agissant par sa gérante Madame Martine Reine Madeleine Romaine Bourrelier, sans profession, de nationalité française, née à Saint-Mande (Val de Marne) le 25 mai 1960, demeurant à F-83000 Toulon, 25, rue de la Crimée,

ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, ci-après qualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bandol (France) le 22 avril 1998, laquelle, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

2) GRAHAM TURNER S.A., une société anonyme avec siège social à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie, ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, juriste, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société.

Lesquels comparants ont prié le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société civile immobilière qu'ils ont déclaré constituer, et dont les statuts ont été arrêtés comme suit.

**I. Objet - Dénomination - Durée - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet la mise en valeur, la gestion et/ou la location des immeubles qu'elle pourrait détenir ou acquérir. La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de ROMAINE S.C.I.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée de cinquante ans à partir de ce jour. Elle pourra être prorogée pour une durée indéterminée par décision unanime de tous les sociétaires ou leurs ayants droit.

Elle pourra être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale extraordinaire des sociétaires décidant à la majorité des voix et des participations.

**Art. 4.** Le siège social est à Luxembourg.

**II. Apports - Capital social - Cession des parts - Droits des associés**

**Art. 5.** Il est créé huit mille et une (8.001) parts d'intérêt d'une valeur nominale de cent (100,-) francs français chacune attribuées comme suit à chacun des sociétaires en fonction de son apport.

|   |       |
|---|-------|
| 1) SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PASCALINE, préqualifiée, huit mille parts d'intérêt . . . . . | 8.000 |
| 2) GRAHAM TURNER S.A., préqualifié, une part d'intérêt . . . . .                            | 1     |
| Total: huit mille et une parts d'intérêt . . . . .  | 8.001 |

Le fonds social de huit cent mille cent (800.100,-) francs français a été mis à la disposition de la société, ainsi que les sociétaires le reconnaissent, de la manière suivante:

a) pour GRAHAM TURNER S.A. par un apport en espèces;

b) pour la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PASCALINE, par l'apport de l'immeuble ci-après décrit:

*Désignation*

Une maison individuelle d'habitation située à Ollioules (Var), Quartier de Faveyrolles, 214, Chemin Vezzozo, figurant au cadastre de ladite commune Section AD, lieu-dit «Cancelade» sous les numéros suivants:

- Numéro 210, pour une contenance de 4 ares 50 centiares, et

- Numéro 211 pour une contenance de 31 ares 10 centiares, soit une contenance cadastrale totale de 35 ares 60 centiares.

Cet immeuble est apporté avec les divers meubles meublants et objets mobiliers garnissant les locaux.

#### *Estimation*

L'immeuble ci-dessus décrit est estimé à huit cent mille (800.000,-) francs français.

#### *Origine de propriété*

L'immeuble a été acquis par la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PASCALINE, suivant un acte de vente reçu par Maître Anick Carpentier, membre de la Société Civile Professionnelle «Yves Teuma, Robert Mancy et Anick Carpentier, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Toulon (Var), rue Dottori, en date du 14 août 1995, publié et enregistré à la Conservation des Hypothèques de Toulon, deuxième bureau le 15 septembre 1995, Volume 95P, Numéro 7653.

#### *Droit d'usage et d'habitation*

L'immeuble est grevé d'un droit d'usage et d'habitation pendant sa vie au profit de Monsieur Pascal Bernard Hauvette, agent de change en retraite, demeurant à F-92200 Neuilly Sur Seine, 32, boulevard Maillot sur l'immeuble suivant l'acte de vente précité du 14 août 1995, et inscrit le 15 septembre 1995 à la Conservation des Hypothèques de Toulon, 2<sup>ième</sup> bureau.

**Art. 6.** La cession des parts s'opérera par acte authentique ou sous seing privé, en observant l'article 1690 du Code civil.

Les parts sont librement cessibles entre sociétaires.

**Art. 7.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

**Art. 8.** Dans leurs rapports respectifs, les sociétaires sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre des parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les sociétaires sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Dans tous les actes qui contiennent des engagements au nom de la société, les sociétaires devront, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les sociétaires, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent tenter d'action et de poursuite que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

**Art. 9.** La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs sociétaires, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers du sociétaire ou des sociétaires décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs sociétaires ne mettront pas fin à la société, qui continuera entre les autres sociétaires, à l'exclusion du ou des sociétaires en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par mandataire commun pris parmi les autres sociétaires.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

### **III. Administration de la société**

**Art. 10.** L'administration et la gestion de la société sont exercées conjointement par les sociétaires.

**Art. 11.** La gestion journalière de la société peut cependant être confiée à l'un des sociétaires qui représentera alors la société vis-à-vis des tiers.

**Art. 12.** Chacun des sociétaires a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société. Les sociétaires peuvent cependant nommer un des leurs qui exercera le droit de surveillance et de contrôle en leur lieu et place.

### **IV. Assemblée générale**

**Art. 13.** Les sociétaires se réunissent en assemblée générale extraordinaire chaque fois que les intérêts de la société l'exigent et au moins une fois l'an en assemblée ordinaire pour l'examen des comptes de la société.

Toute assemblée doit se tenir dans le délai d'un mois, si la demande en est faite par l'un quelconque des sociétaires.

**Art. 14.** L'assemblée générale ordinaire procède à l'examen des affaires sociales, et discute, approuve ou redresse les comptes.

Elle délibère et vote sur toutes propositions portées à l'ordre du jour.

**Art. 15.** Dans toutes assemblées générales chaque part donne droit à une voix.

En cas de division de la propriété des parts d'intérêt entre usufruitier et nu-propriétaire, le droit de vote appartient à l'usufruitier.

**Art. 16.** L'assemblée générale extraordinaire peut apporter toutes modifications aux statuts, quelles qu'en soient la nature et l'importance.

### **V. Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** A l'expiration ou en cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation de la société se fera par les soins d'un des sociétaires dont les attributions seront fixées par les sociétaires réunis en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale extraordinaire peut cependant décider à la majorité des voix que la liquidation sera confiée à un homme de l'art non sociétaire.

*Assemblée extraordinaire*

Et à l'instant les sociétaires, représentant l'intégralité des parts d'intérêts, se sont réunis en assemblée et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) GRAHAM TURNER S.A., préqualifiée, est chargée de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de la représenter vis-à-vis des tiers.

2) Le siège de la société est établi à 2, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement le présent apport en nature est évalué à quatre millions neuf cent vingt-huit mille six cent seize (4.928.616,-) francs luxembourgeois.

*Frais*

Les dépenses, frais, charges et rémunérations qui incombent à la société à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à quatre-vingt-dix mille (90.000,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Garros, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 1998, vol. 107S, fol. 37, case 12. – Reçu 49.255 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1998.

A. Schwachtgen.

(17453/230/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 1998.

**AXA WORLD FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 63.116.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the thirtieth day of April.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of AXA WORLD FUNDS, a société d'investissement à capital variable, having its registered office in Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, incorporated by a deed of the undersigned notary residing in Mersch on 18th February 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on March 27, 1998. The Articles have been amended by a deed of the undersigned notary on March 13, 1998 and the amendments have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on April 20, 1998.

The meeting was opened at 11.45 a.m. and was presided by Mr Alain Briatte, General Manager, residing in Strassen.

The Chairman appointed as secretary Mrs Pascale André, employée de banque, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Mr Tom Loesch, avocat, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted the Chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1. to approve and ratify the Merger Proposal dated March 9, 1998,

2. to approve the merger of AXA WORLD FUNDS (the «Company») with UAP GROUP MANAGED ASSETS, a Luxembourg société d'investissement à capital variable with its registered office at 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg (UAP GROUP MANAGED ASSETS) upon receipt of the report of the Directors of the Company in relation to the merger proposal (the «Merger Proposal») published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations in Luxembourg on March 14, 1998 and filed with the Registry of the District Court in Luxembourg on March 9, 1998 and the special audit report required by Article 266 of the Luxembourg law on commercial companies,

3. to issue in exchange for the contribution of all assets and liabilities of UAP GROUP MANAGED ASSETS in the Benelux Securities Fund, European Securities Fund, French Securities Fund, Germany Securities Fund, Italian Securities Fund, Japanese Securities Fund, North American Securities Fund, Pacific Securities Fund, Swiss Securities Fund, UK Securities Fund and Global Bond Fund, Shares of AXA WORLD FUNDS to be issued free of any issue or sale fee or charge as «A» Shares or «F» Shares depending on the threshold of the relevant holding of the shareholders of UAP GROUP MANAGED ASSETS, provided that the shareholders reaching the minimum detention levels for «F» Shares can apply for their conversion on the Effective Date of the merger or thereafter for the conversion, free of charge, of their «A» Shares into «F» Shares upon simple request to AXA WORLD FUNDS' registrar, the Shares of AXA WORLD FUNDS being issued respectively in the Benelux Equities, European Equities, French Equities, German Equities, Italian Equities, Japanese Equities, North American Equities, Asian Equities (ex. Japan), Swiss Equities, British Equities and Global Bonds Sub-Funds, and allotted to the shareholders of the relevant UAP GROUP MANAGED ASSETS Sub-Funds on the basis of the shareholders' register of UAP GROUP MANAGED ASSETS on the Effective Day, the number of such new Shares (including the entitlement to fractions of registered Shares) and their value being based on the ratio of exchange as shall correspond to the net asset value per Share of the Shares of the relevant Sub-Funds of UAP GROUP MANAGED ASSETS as compared to the net asset value per Share of the Shares of the relevant Sub-Funds of AXA WORLD FUNDS as calculated on the Effective Day,

4. to grant power to the Board of Directors of the Company to do anything necessary or required to implement the merger.

II. That the attendance list of the meeting shows that out of 6,713,879 shares representing the total share capital of the Company, 6,286,120 shares are represented at the present extraordinary general meeting.

III. The present meeting was convened by notices containing the agenda sent by registered mail to the shareholders on April 9th, 1998, so that the present meeting is properly constituted and may validly consider the item of its agenda without requirement that convening notices be published or mailed.

IV. That the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

After this has been set forth by the Chairman and acknowledged by the members of the meeting proceeded to its agenda.

The meeting having considered the agenda and the following resolutions have been adopted unanimously:

*First resolution*

The general meeting of shareholders resolves to approve and ratify the Merger Proposal dated March 9, 1998.

*Second resolution*

The general meeting of shareholders resolves to approve the merger of AXA WORLD FUNDS (the «Company») with UAP GROUP MANAGED ASSETS, a Luxembourg société d'investissement à capital variable with its registered office at 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg (UAP GROUP MANAGED ASSETS) upon receipt of the report of the Directors of the Company in relation to the merger proposal (the «Merger Proposal») published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations in Luxembourg on March 14, 1998 and filed with the Registry of the District Court in Luxembourg on March 9, 1998 and the special audit report required by Article 266 of the Luxembourg law on commercial companies.

*Third resolution*

The general meeting of shareholders resolves to issue in exchange for the contribution of all assets and liabilities of UAP GROUP MANAGED ASSETS in the Benelux Securities Fund, European Securities Fund, French Securities Fund, Germany Securities Fund, Italian Securities Fund, Japanese Securities Fund, North American Securities Fund, Pacific Securities Fund, Swiss Securities Fund, UK Securities Fund and Global Bond Fund Shares of AXA WORLD FUNDS to be issued free of any issue or sale fee or charge as «A» Shares or «F» Shares depending on the threshold of the relevant holding to the shareholders of UAP GROUP MANAGED ASSETS provided that the shareholders reaching the minimum detention levels for «F» Shares can apply for their conversion on the Effective Date of the merger or thereafter for the conversion, free of charge, of their «A» Shares into «F» Shares upon simple request to AXA WORLD FUNDS' registrar, the Shares of AXA WORLD FUNDS being issued respectively in the Benelux Equities, European Equities, French Equities, German Equities, Italian Equities, Japanese Equities, North American Equities, Asian Equities (ex. Japan), Swiss Equities, British Equities and Global Bonds Sub-Funds, and allotted to the shareholders of the relevant UAP GROUP MANAGED ASSETS Sub-Funds on the basis of the shareholders' register of UAP GROUP MANAGED ASSETS on the Effective Day, the number of such new Shares (including the entitlement to fractions of registered Shares) and their value being based on the ratio of exchange as shall correspond to the net asset value per Share of the Shares of the relevant Sub-Funds of UAP GROUP MANAGED ASSETS as compared to the net asset value per Share of the Shares of the relevant Sub-Funds of AXA WORLD FUNDS as calculated on the Effective Day.

*Fourth resolution*

The general meeting of shareholders resolves to grant power to the Board of Directors of the Company to do anything necessary or required to implement merger.

There being no further item on the agenda, the meeting was then adjourned at 12.15 p.m.

*Expenses*

The costs and expenses in relation to this deed are estimated at LUF 80,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states hereby that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English version and the French text, the English will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the date named on the beginning. The document having been read, the members of the board signed together with the undersigned notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente avril.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de AXA WORLD FUNDS, une société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, constituée par acte du notaire instrumentaire de résidence à Mersch le 18 février 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 27 mars 1998. Les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentaire le 13 mars 1998 et les modifications ont été publiées au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 20 avril 1998.

La séance est ouverte à 11.45 heures sous la présidence de Monsieur Alain Briatte, General Manager, demeurant à Strassen.



Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Pascale André, employée de banque, demeurant à Arlon. L'assemblée élit aux fonctions de scrutateur Monsieur Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg. Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. D'approuver et de ratifier le projet de fusion en date du 9 mars 1998.

2. D'approuver la fusion de AXA WORLD FUNDS (la «Société») avec UAP GROUP MANAGED ASSETS, une société d'investissement à capital variable luxembourgeoise ayant son siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg (UAP GROUP MANAGED ASSETS) après avoir reçu le rapport des administrateurs de la société sur le projet de fusion (le «Projet de Fusion») publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à Luxembourg en date du 14 mars 1998 et déposé auprès du registre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg en date du 9 mars 1998 ainsi que le rapport spécial des réviseurs d'entreprises tel que requis par l'article 266 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

3. D'émettre en échange de l'apport de l'ensemble du patrimoine, activement et passivement, de UAP GROUP MANAGED ASSETS aux Benelux Securities Fund, European Securities Fund, French Securities Fund, Germany Securities Fund, Italian Securities Fund, Japanese Securities Fund, North American Securities Fund, Pacific Securities Fund, Swiss Securities Fund, UK Securities Fund et Global Bond Fund, des actions de AXA WORLD FUNDS sans prime d'émission ni commission de vente ni autre commission sous la forme d'actions A ou d'actions F en fonction du seuil de participation respectif détenu par les actionnaires de UAP GROUP MANAGED ASSETS, à condition que les actionnaires qui atteignent le seuil minimal de détention pour des actions F peuvent demander leur conversion au jour de la prise d'effets de la fusion ou la conversion ultérieure, libre de toute commission, de leurs Actions A en Actions F sur simple demande à l'agent d'enregistrement d'AXA WORLD FUNDS, les actions d'AXA WORLD FUNDS étant émises respectivement dans les compartiments Benelux Equities, European Equities, French Equities, German Equities, Italian Equities, Japanese Equities, North American Equities, Asian Equities (exemple Japon), Swiss Equities, British Equities et Global Bonds, et attribuées aux actionnaires des compartiments respectifs de UAP GROUP MANAGED ASSETS sur la base du registre des actionnaires de UAP GROUP MANAGED ASSETS au jour de la prise d'effets de la fusion, le nombre de telles nouvelles actions (ainsi que la reconnaissance de droits à des fractions d'actions nominatives) et leur valeur étant établis sur base du terme de l'échange qui correspondra à la valeur nette d'inventaire par action des actions du compartiment respectif de UAP GROUP MANAGED ASSETS par rapport à la valeur nette d'inventaire par action des actions du compartiment respectif de AXA WORLD FUNDS telle que déterminée au jour de la prise d'effets de la fusion.

4. D'accorder au conseil d'administration de la société tous pouvoirs nécessaires ou requis en vue de la mise en oeuvre de la fusion.

II. Il ressort d'une liste de présence dressée que sur 6.713.879 actions représentant la totalité du capital social, 6.286.120 actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

III. La présente assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour envoyés par lettre recommandée aux actionnaires nominatifs en date du 9 avril 1998, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut régulièrement débattre son ordre du jour, étant donné qu'abstraction a pu être faite de la publication ou de l'envoi postal d'avis ou de convocations.

IV. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence qui, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire soussigné, demeurera annexée au présent acte de façon à être enregistrée avec celui-ci.

Après que ceci ait été déclaré par le Président et accepté par les membres de l'assemblée, l'assemblée commence avec son ordre du jour.

L'assemblée ayant considéré l'ordre du jour, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver et de ratifier le projet de fusion en date du 9 mars 1998.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide d'approuver la fusion de AXA WORLD FUNDS (la «Société») avec UAP GROUP MANAGED ASSETS, une société d'investissement à capital variable luxembourgeoise ayant son siège social au 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg (UAP GROUP MANAGED ASSETS) après avoir reçu le rapport des administrateurs de la société sur le projet de fusion (le «Projet de Fusion») publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à Luxembourg en date du 14 mars 1998 et déposé auprès du registre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg en date du 9 mars 1998 ainsi que le rapport spécial des réviseurs d'entreprises tel que requis par l'article 266 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide d'émettre en échange de l'apport de l'ensemble du patrimoine, activement et passivement, de UAP GROUP MANAGED ASSETS aux Benelux Securities Fund, European Securities Fund, French Securities Fund, Germany Securities Fund, Italian Securities Fund, Japanese Securities Fund, North American Securities Fund, Pacific Securities Fund, Swiss Securities Fund, UK Securities Fund et Global Bond Fund, des actions de AXA WORLD FUNDS sans prime d'émission ni commission de vente ni autre commission sous la forme d'actions A ou d'actions F en fonction du seuil de participation respectif détenu par les actionnaires de UAP GROUP MANAGED ASSETS, à condition que les actionnaires qui atteignent le seuil minimal de détention pour des actions F peuvent demander leur conversion au jour de la prise d'effets de la fusion ou la conversion ultérieure, libre de toute commission, de leurs Actions A en Actions F sur simple demande à l'agent d'enregistrement d'AXA WORLD FUNDS, les actions d'AXA WORLD FUNDS étant émises respectivement dans les compartiments Benelux Equities, European

Equities, French Equities, German Equities, Italian Equities, Japanese Equities, North American Equities, Asian Equities (exemple Japon), Swiss Equities, British Equities et Global Bonds, et attribuées aux actionnaires des compartiments respectifs de UAP GROUP MANAGED ASSETS sur la base du registre des actionnaires de UAP GROUP MANAGED ASSETS au jour de la prise d'effets de la fusion, le nombre de telles nouvelles actions (ainsi que la reconnaissance de droits à des fractions d'actions nominatives) et leur valeur étant établis sur base du terme de l'échange qui correspondra à la valeur nette d'inventaire par action des actions du compartiment respectif de UAP GROUP MANAGED ASSETS par rapport à la valeur nette d'inventaire par action des actions du compartiment respectif de AXA WORLD FUNDS telle que déterminée au jour de la prise d'effet de la fusion.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide d'accorder au conseil d'administration de la société tous pouvoirs nécessaires ou requis en vue de la mise en oeuvre de la fusion.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est alors clôturée à 12.15 heures.

*Evaluation des frais*

Les frais et débours en relation avec le présent acte sont évalués à LUF 80.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes, et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Briatte, P. André, T. Loesch, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 6 mai 1997, vol. 405, fol. 53, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 mai 1997.

E. Schroeder.

(19646/228/201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 1998.

**BIA OPTIONS & FUTURES FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 55.299.

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, den sechsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, findet eine ausserordentliche Gesellschafterversammlung der Aktionäre des BIA OPTIONS & FUTURES FUND, eine Investmentgesellschaft mit variablem Kapital (société d'investissement à capital variable, Sicav) mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B 55.299, statt.

Die Investmentgesellschaft BIA OPTIONS & FUTURES FUND wurde gegründet gemäss Urkunde des Notars Frank Baden vom 27. Juni 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations vom 1. August 1996.

Die Versammlung wird um 14.00 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Markus Gierke, Prokurist der LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ INTERNATIONAL S.A., Luxemburg, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herrn Udo Stadler, Bankangestellter, wohnhaft in Ralingen.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Wolfgang Welter, Bankangestellter, wohnhaft in Trier.

Nach der ebenso erfolgten Zusammensetzung des Büros der Gesellschafterversammlung ersucht der Vorsitzende dem amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

I. Die Einladung zur ausserordentlichen Gesellschafterversammlung wurde gemäss den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts am 5. März 1998 sowie am 21. März 1998 jeweils im Mémorial, im Luxemburger Wort und im Tageblatt veröffentlicht.

II. Die Tagesordnung der ausserordentlichen Gesellschafterversammlung lautet wie folgt:

1. Änderung von Artikel 19.- «Fondsmanager» der Satzung, um die INVESTMENTBANK AUSTRIA AG als neuen Fondsmanager zu ernennen;

2. Verschiedenes.

III. Die persönlich anwesenden und die rechtsgültig vertretenen Aktionäre sowie die Zahl ihrer Aktien gehen aus der Anwesenheitsliste hervor, welche von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und den Mitgliedern des Büros der Gesellschafterversammlung unterzeichnet wurde. Diese Anwesenheitsliste bleibt gegenwärtiger Urkunde zusammen mit den rechtsgültig paraphierten Vollmachten beigelegt.

IV. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass 200 Aktien von den insgesamt 99.648,3287 im Umlauf befindlichen Aktien der Investmentgesellschaft anwesend oder vertreten sind.

Der Vorsitzende erklärt der Gesellschafterversammlung, dass eine erste ausserordentliche Gesellschafterversammlung mit der gleichen Tagesordnung am 24. Februar 1998 einberufen war und dass das notwendige Anwesenheitsquorum, um über die sich auf der Tagesordnung befindlichen Punkte beschliessen zu können, nicht erreicht wurde.

Gemäss den Bestimmungen von Artikel 67-1 des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften, ist diese Gesellschafterversammlung beschlussfähig, unabhängig von der Anzahl der anwesenden oder der vertretenen Aktien.

Nach diesen Erklärungen fasst die Gesellschafterversammlung dann einstimmig folgenden Beschluss:

*Einzigter Beschluss*

Die Gesellschafterversammlung beschliesst, den ersten Satz von Artikel 19.- «Fondsmanager» zu ändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Die Gesellschaft ernennt als Fondsmanager die INVESTMENTBANK AUSTRIA AG.»

Nachdem zum Tagesordnungspunkt «2. Verschiedenes» keine weiteren Wortmeldungen mehr vorliegen, stellt der Vorsitzende fest, dass hiermit die Tagesordnung erschöpft ist und schliesst die Versammlung.

Worüber Urkunde aufgenommen wird in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung des Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: U. Stadler, M. Gierke, W. Welter, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 1998, vol. 107S, fol. 3, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. April 1998.

F. Baden.

(17044/200/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 1998.

**BIA OPTIONS & FUTURES FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 55.299.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 29 avril 1998.

F. Baden.

(17045/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 1998.

**UAP GROUP MANAGED ASSETS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 26.125.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the thirtieth day of April.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of UAP GROUP MANAGED ASSETS, a société d'investissement à capital variable, having its registered office in L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, incorporated by a deed of M<sup>e</sup> Joseph Kerschen, notary residing in Luxembourg-Eich, on July 2, 1987, the Articles of which have been amended on several occasions and for the last time on May 22, 1991 and which amendments have been published on July 22, 1991 in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

The meeting was opened at 11.00 a.m. and was presided by Mr Vincent De Martel, head of department AXA ASSET MANAGERS PARIS, residing in Paris.

The Chairman appointed as secretary Mrs Pascale André, employée de banque, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Mr Tom Loesch, avocat, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted the Chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

To receive the Report of the Board of Directors on the activities of the Company for the financial period ending on December 31, 1997.

To receive the Report of the Auditor of the Company for the financial period ending on December 31, 1997.

To approve the Company's financial statements for the period ending on December 31, 1997.

To approve and ratify the Merger Proposal dated March 9, 1998.

5. To approve the merger of UAP GROUP MANAGED ASSETS (the «Company») with AXA WORLD FUNDS, a Luxembourg société d'investissement à capital variable with its registered office at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (AXA WORLD FUNDS) upon receiving:

- the Special Report of the Directors of the Company in relation to the merger proposal (the «Merger Proposal») published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations in Luxembourg on March 14, 1998 and filed with the Registry of the District Court in Luxembourg on March 9, 1998; and

- the Audit Reports required by Article 266 of the Luxembourg law on commercial companies.

6. To accept the issue without charge of Shares without par value of the Sub-Funds of AXA WORLD FUNDS (the «New Shares») corresponding, as outlined in the Merger Proposal, respectively to the Shares of the relevant Sub-Funds of the Company in exchange for the contribution of all assets and liabilities made to AXA WORLD FUNDS as follows: «A» Accumulation Registered Shares at the exclusion of «F» Shares of the Benelux Equities, the European Equities, the French Equities, the German Equities, the Italian Equities, the Japanese Equities, the North American Equities, the Asian Equities (ex. Japan), the Swiss Equities, the British Equities and the Global Bonds Sub-Funds of AXA WORLD FUNDS shall be allocated to the shareholders of the Benelux Securities Fund, the European Securities Fund, the French Securities Fund, the Germany Securities Fund, the Italian Securities Fund, the Japanese Securities Fund, the North

American Securities Fund, the Pacific Securities Fund, the Swiss Securities Fund, the UK Securities Fund and the Global Bond Fund of the Company on the basis of the shareholders' register of the Company on the Effective Day and the number of such new Accumulation Shares to be allocated to the shareholders of these Funds (including the entitlement to fractions of registered Shares for any Shares which are not fully issued) shall be based on the ratio of exchange as shall correspond to the net asset value per Share of the Shares of the relevant Sub-Funds of AXA WORLD FUNDS as compared to the net asset value per Share of the Shares of the corresponding Fund of the Company, as calculated on the day of the merger.

To take note that as a result of the merger the Company shall be wound up, that all its former shares shall be cancelled and that the assets and liabilities of the Company shall be deemed to be transferred to AXA WORLD FUNDS on the day of the merger, as determined pursuant to the terms of the Merger Proposal.

To discharge the Board of Directors and the Auditors of the Company.

Miscellaneous.

II. That the present Meeting has been convened by convening notices containing the Agenda of the meeting published in the Luxemburger Wort and in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on April 10 and 20, 1998. The convening notices have been mailed to all the registered shareholders of the company.

III. That the attendance list of the meeting shows that out of 21,549,276 shares representing the total share capital of the Company, 15,945,411 shares are represented at the present extraordinary general meeting.

That the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

That the present meeting is properly constituted and may validly consider the items of its agenda the quorum required by law and the Articles of Association of the Company being reached.

After having approved the foregoing and received the report of the Board of Directors on the activities of the company for the financial period ending December 31, 1997, the report of the auditor of the company for the financial period ending December 31, 1997, the special report of the directors in relation to the Merger Proposal and the audit report of the auditor of the company on the Merger Proposal, the general meeting adopted the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The general meeting resolves to approve the financial statements of the Company for the period ending December 31, 1997 as presented by the Board of Directors of the Company.

*Second resolution*

The general meeting resolves not to distribute any dividends along the proposal made by the Board of Directors of the Company.

*Third resolution*

The general meeting resolves to approve and ratify the Merger Proposal dated March 9, 1998.

*Fourth resolution*

The general meeting resolves to approve the merger of UAP GROUP MANAGED ASSETS (the «Company») with AXA WORLD FUNDS, a Luxembourg société d'investissement à capital variable with its registered office at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (AXA WORLD FUNDS) upon receipt of the report of the Directors of the Company in relation to the merger proposal (the «Merger Proposal») published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations in Luxembourg on March 14, 1998 and filed with the Registry of the District Court in Luxembourg on March 9, 1998 and the audit report required by Article 266 of the Luxembourg law on commercial companies.

*Fifth resolution*

The general meeting resolves to accept in exchange for the contribution of all assets and liabilities of the Company in the Benelux Securities Fund, European Securities Fund, French Securities Fund, Germany Securities Fund, Italian Securities Fund, Japanese Securities Fund, North American Securities Fund, Pacific Securities Fund, Swiss Securities Fund, UK Securities Fund and Global Bond Fund the issuance of Shares of AXA WORLD FUNDS, free of any issue or sale fee or charge, as «A» Shares or «F» Shares depending on one threshold of the relevant holding of the shareholders of Company, provided that the shareholders of the Company reaching the minimum detention levels for «F» Shares can apply for their conversion on the Effective Date of the merger or thereafter for the conversion, free of charge, of their «A» Shares into «F» Shares upon simple request to AXA WORLD FUNDS' registrar, such issue to consist of Shares in the Benelux Equities, European Equities, French Equities, German Equities, Italian Equities, Japanese Equities, North American Equities, Asian Equities (ex. Japan), Swiss Equities, British Equities and Global Bonds Sub-Funds, the Shares being allotted to the shareholders of the relevant Sub-Funds of the Company on the basis of the Company's shareholders register on the Effective Day and the number of the Shares of AXA WORLD FUNDS to be allotted to the shareholders of the relevant Sub-Funds of AXA WORLD FUNDS (including the entitlement to fractions of registered Shares) and the issue of Shares being based on the ratio of exchange as shall correspond to the net asset value per Share of the Shares of the relevant Sub-Funds of the Company as compared to the net asset value per Share of the Shares of AXA WORLD FUNDS as calculated on the Effective Day.

*Sixth resolution*

The general meeting resolves to grant discharge to the Board of Directors and the auditors of the Company for the carrying out of their duties for the financial period ending December 31, 1997 and for the period January 1, 1998 to the date of the present meeting.

*Acknowledgement*

Following the adoption of the foregoing resolutions the general meeting acknowledges that as a result of the merger and subject to the approval by the shareholders of AXA WORLD FUNDS of the Merger with the Company, the Company shall be wound up, that all its former Shares shall be cancelled on the basis that all assets and liabilities of the Company shall be deemed to be transferred to AXA WORLD FUNDS, all as of the Effective Day as defined in the Merger Proposal.

There being no further item on the agenda, the meeting was then adjourned at 11.30 a.m.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this extraordinary general meeting of shareholders are estimated at LUF 30,000.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergency between the English and the French texts, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document. The document having been read, the members of the board of the meeting signed together with the notary, the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente avril.

Devant Nous, Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de UAP GROUP MANAGED ASSETS, une société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, constituée par acte de Maître Joseph Kerschen, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, le 2 juillet 1987, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 22 mai 1991 et dont lesdites modifications ont été publiées le 22 juillet 1991 dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Vincent De Martel, head of department AXA ASSET MANAGERS PARIS, demeurant à Paris.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Pascale André, employée de banque, demeurant à Arlon.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutateur, Monsieur Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Rapport du conseil d'administration sur les activités de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1997.

2. Rapport du réviseur d'entreprises de la Société sur l'exercice se terminant le 31 décembre 1997.

3. Approbation des comptes annuels de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1997.

4. Approbation et ratification du projet de fusion du 9 mars 1998.

5. Approbation de la fusion de UAP GROUP MANAGED ASSETS (la «Société») avec AXA WORLD FUNDS, une société d'investissement à capital variable luxembourgeoise ayant son siège social 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (AXA WORLD FUNDS) après avoir entendu le rapport de conseil d'administration de la société sur le projet de fusion (le «Projet de Fusion») publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à Luxembourg le 14 mars 1998 et déposé auprès du registre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg le 9 mars 1998 ainsi que le rapport spécial des réviseurs d'entreprises, tel que requis par l'article 266 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Acceptation en échange de l'apport de l'ensemble du patrimoine, activement et passivement, de la Société aux actionnaires des compartiments Benelux Securities Fund, European Securities Fund, French Securities Fund, Germany Securities Fund, Italian Securities Fund, Japanese Securities Fund, North American Securities Fund, Pacific Securities Fund, Swiss Securities Fund, UK Securities Fund et Global Bond Fund de la Société, de l'émission d'actions de AXA WORLD FUNDS, sans prime d'émission ou commission de vente ou autre commission, sous forme d'actions A ou d'actions F dépendant du seuil de participation respectif des actionnaires de la Société, à la condition que les actionnaires de la Société qui atteignent le seuil minimal de détention pour les actions F peuvent demander leur conversion au jour de la prise d'effet de la fusion ou ultérieurement, libre de toute commission, de leurs Actions A en Actions F sur simple demande à l'agent d'enregistrement d'AXA WORLD FUNDS, telle émission consistant en actions des compartiments Benelux Equities, European Equities, French Equities, German Equities, Italian Equities, Japanese Equities, North American Equities, Asian Equities (ex. Japon), Swiss Equities, British Equities et Global Bonds de AXA WORLD FUNDS, les actions étant attribuées aux actionnaires du compartiment respectif de la Société sur la base du registre des actionnaires de la Société existant au jour de la prise d'effet de la fusion et le nombre d'actions de AXA WORLD FUNDS à attribuer aux actionnaires du compartiment respectif de AXA WORLD FUNDS (ainsi que la reconnaissance de droits à des fractions d'actions nominatives) et l'émission d'actions étant établis sur base du ratio d'échange qui correspondra à la valeur nette d'inventaire par action des actions du compartiment respectif de la Société par rapport à la valeur nette d'inventaire par action des actions du compartiment respectif de AXA WORLD FUNDS, telle que calculée au jour de la prise d'effet de la fusion.

7. Constatation que par suite de la fusion la Société sera liquidée, que toutes les actions existantes seront annulées du fait que l'ensemble du patrimoine, activement et passivement, de la Société seront considérés comme étant transférés à AXA WORLD FUNDS, le tout à partir du jour de la prise d'effets de la fusion telle que définie dans le projet de fusion.

8. Décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprise de la société.

9. Divers.

II. La présente assemblée a été convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour publiés au Luxemburger Wort et au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations les 10 et 20 avril 1998. Les avis de convocation ont été envoyés à tous les actionnaires en nom de la société.

Il résulte d'une liste de présence que sur 21.549.276 actions représentant la totalité du capital social, 15.945.411 actions sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent seront renseignés sur une liste de présence qui, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire soussigné, demeurera annexée au présent acte de façon à être enregistrée avec celui-ci.

V. Que la présente assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de son ordre du jour, le quorum de présence tel que requis par la loi et les statuts de la société étant rempli.

Après avoir approuvé ce qui précède et entendu le rapport du conseil d'administration sur les activités de la société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1997, le rapport du réviseur d'entreprises de la société sur l'exercice se terminant le 31 décembre 1997, le rapport spécial du conseil d'administration sur le Projet de Fusion et le rapport du réviseur d'entreprises sur le projet de fusion, l'assemblée a adopté par vote unanime les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale approuve les comptes de la société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1997 tel que présenté par le conseil d'administration de la société.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de ne pas procéder au paiement d'un dividende suite à la proposition faite par le conseil d'administration de la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale approuve et ratifie le Projet de Fusion du 9 mars 1998.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale approuve la fusion de la Société avec AXA WORLD FUNDS, une société d'investissement à capital variable luxembourgeoise ayant son siège social 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (AXA WORLD FUNDS) après avoir entendu le rapport du conseil des administrateurs de la Société sur le Projet de Fusion publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à Luxembourg le 14 mars 1998 et déposé auprès du registre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg le 9 mars 1998 ainsi que le rapport spécial des réviseurs d'entreprises, tel que requis par l'article 266 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale accepte, en échange de l'apport de l'ensemble du patrimoine, activement et passivement, de la Société aux compartiments Benelux Securities Fund, European Securities Fund, French Securities Fund, Germany Securities Fund, Italian Securities Fund, Japanese Securities Fund, North American Securities Fund, Pacific Securities Fund, Swiss Securities Fund, UK Securities Fund et Global Bond Fund, de AXA WORLD FUNDS, l'émission d'actions de AXA WORLD FUNDS, sans prime d'émission ou commission de vente ou autre commission, sous forme d'actions A ou d'actions F en fonction du seuil de participation respectif des actionnaires de la Société, sous condition que les actionnaires de la Société qui atteignent le seuil minimal de détention pour les actions F pourront demander la conversion de leurs actions au jour de la prise d'effets de la fusion ou ultérieurement, libres de toute commission, de leurs Actions A en Actions F sur simple demande à l'agent d'enregistrement d'AXA WORLD FUNDS, cette émission consistant en actions dans les compartiments Benelux Equities, European Equities, French Equities, German Equities, Italian Equities, Japanese Equities, North American Equities, Asian Equities (ex. Japon), Swiss Equities, British Equities et Global Bonds de AXA WORLD FUNDS, les actions étant attribuées aux actionnaires du compartiment respectif de la Société sur la base du registre des actionnaires de la Société existant au jour de la prise d'effet de la fusion et le nombre d'actions de AXA WORLD FUNDS à attribuer (ainsi que la reconnaissance de droits à des fractions d'actions nominatives) et l'émission d'actions étant établis sur base du ratio d'échange qui correspondra à la valeur nette d'inventaire par action des actions du compartiment respectif de la Société par rapport à la valeur nette d'inventaire par action des actions du compartiment respectif de AXA WORLD FUNDS, telles que calculées au jour de la prise d'effet de la fusion.

*Sixième résolution*

L'assemblée générale confère décharge au conseil d'administration et au réviseur d'entreprises de la société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1997 et pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1998 à la date de la présente assemblée.

*Constatation*

Suite à l'adoption des résolutions précédentes, l'assemblée générale constate que par suite de la fusion et sous réserve de l'approbation par les actionnaires de AXA WORLD FUNDS de la fusion avec la Société, la Société sera liquidée, que toutes les actions existantes seront annulées du fait que l'ensemble du patrimoine, activement et passivement, de la Société seront considérés comme étant transférés à AXA WORLD FUNDS, le tout à partir du jour de la prise d'effets de la fusion telle que définie au Projet de Fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui seront à la charge de la société à l'issue de cette assemblée générale extraordinaire des actionnaires sont estimés à LUF 30.000,-.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise déclare par les présentes qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes, et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

En foi de quoi, le présent acte a été fait et passé à Luxembourg en date qu'en tête.

Et après lecture faite, les membres du bureau de l'assemblée ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. De Martel, P. André, T. Loesch, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 6 mai 1998, vol. 405, fol. 53, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 mai 1998.

E. Schroeder.

(19647/228/251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 1998.

**DOREGI S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

—  
STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the nineteenth of February.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) PAFLUX S.A., société anonyme, having its registered office in L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, here represented by the company MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office in Luxembourg, here represented by Mrs Yolande Klijn, employee, residing in Bettange-sur-Mess and Mrs Marjolijne Droogleever Fortuyn, employee, residing in Contern, acting both in their capacity as directors of said Company.

2) HALF S.A., société anonyme, having its registered office in L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, here represented by MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme, having its registered office in L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, here represented by Mrs Yolande Klijn, above named, and Mrs Marjolijne Droogleever Fortuyn, above named, acting both in their capacity as directors of said Company.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a company in accordance with the following Articles of Incorporation:

**Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** There is hereby formed a company (société anonyme) under the name of DOREGI S.A.

**Art. 2.** The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the corporation is to acquire and hold in its own name any fixed property rights.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property which may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may also take participating interests, in whatsoever form in other Luxembourg or foreign companies, as well as the supervision of these participating interests.

It may acquire all types of transferable securities either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The company may also acquire, develop and license trademarks and patents and other rights derived from or complementary to such patents.

The corporation may grant any assistance, advance, loan or guarantee to any company in which it has a direct or indirect interest.

**Art. 5.** The corporate capital is fixed at two million Luxembourg francs (2,000,000.- LUF) represented by two thousand (2,000) shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The corporation may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

*Authorised capital*

The corporate share capital may be increased from its present amount to forty million Luxembourg francs (40,000,000.- LUF) by the creation and the issue of new shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

The board of directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders, claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;
- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares,
- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the board of directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes.

**Administration - Supervision**

**Art. 6.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

**Art. 8.** The board of directors elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting. The first chairman may be appointed by the general meeting of shareholders.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. A director may represent one or more of his colleagues. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or telefax, or in any other similar means of communication to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 9.** The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

The first managing director may be appointed by the general meeting of shareholders.

**Art. 10.** The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

**Art. 11.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

**Fiscal year - General meeting**

**Art. 12.** The corporation's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

**Art. 13.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 14.** The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

**Art. 15.** The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends.

**Art. 16.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the sixteenth of May at 6.00 p.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.



**Art. 17.** The Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, shall apply insofar as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

*Transitory dispositions*

- 1) The first fiscal year will begin on the date of formation of the Company and will end on the thirty-first of December nineteen hundred and ninety-eight.
- 2) The first annual general meeting will be held in the year one thousand nine hundred and ninety-nine.

*Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

|  |       |
|--|-------|
| 1) PAFLUX S.A., prenamed, one thousand nine hundred and ninety-nine shares . . . . . | 1,999 |
| 2) EALF S.A., prenamed, one share . . . . .  | 1     |
| Total: two thousand shares . . . . .   | 2,000 |

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of two million Luxembourg francs (2,000,000.- LUF) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about one hundred thousand Luxembourg francs (100,000.- LUF).

*Extraordinary general meeting*

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.
- 2) The following are appointed directors:
  - a) MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme, having its registered office in Luxembourg.
  - b) MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme, having its registered office in Luxembourg.
  - c) Mr Emilio Macellari, director of companies, residing in 39, Via San Savino, Civitanova Marche, Italy.
- 2) Has been appointed auditor:  
FISOGEST, having its registered office in L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
- 4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of one thousand nine hundred and ninety-nine.
- 5) The registered office is fixed at L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
- 6) MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. is appointed as managing director and chairman of the Board of Directors.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-neuf février.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) PAFLUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, ici représentée par la société MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, représentée par Madame Yolande Klijn, employée privée, demeurant à Bettange-sur-Mess et Madame Marjolijne Droogleever Fortuyn, employée privée, demeurant à Contern, agissant toutes les deux en leur qualité d'administrateurs de la société.
- 2) HALF S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, ici représentée par Madame Yolande Klijn, prénommée, et Madame Marjolijne Droogleever Fortuyn, prénommée, agissant toutes les deux en leur qualité d'administrateurs de la société.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de DOREGI S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'achat et le détention de toute propriété immobilière pour compte propre.

La société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux millions de francs luxembourgeois (2.000.000,- LUF) représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

#### *Capital autorisé*

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à quarante millions de francs luxembourgeois (40.000.000,- LUF) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission-, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil d'Administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Le premier administrateur-délégué pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 10.** La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le seize mai à dix-huit heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

|  |          |
|--|----------|
| 1) PAELUX S.A., prénommée, mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . . | 1.999    |
| 2) EALF S.A., prénommée, une action . . . . .                                      | <u>1</u> |
| Total: deux mille actions . . . . .  | 2.000    |

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux millions de francs luxembourgeois (2.000.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg.

b) MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg.

c) Monsieur Emilio Macellari, administrateur de sociétés, demeurant à 39, Via San Savino, Civitanova Marche, Italie.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

FISOGEST, ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

5) Le siège social est fixé à L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

6) L'Assemblée nomme la société MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Klijn, M. Droogleever Fortuyn, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 1998, vol. 105S, fol. 95, case 11. – Reçu 20.000 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 1998.

F. Baden.

(10613/200/326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 1998.

### **CANNIZARO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

#### STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-neuf février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) CANTERBURY TRUST, c/o NEW ZEALAND TRUST COMPANY INTERNATIONAL LIMITED, avec siège social à Level 14, 111 The Terrace WELLINGTON (Nouvelle-Zélande).

2) REALEST FINANCE S.A., une société avec siège social à Luxembourg, toutes deux ici représentées par Madame Géraldine Schmit, employée privée, demeurant en Athus (Belgique) en vertu de deux procurations données respectivement à Luxembourg, le 14 janvier et le 30 janvier 1998.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de CANNIZARO S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille (1.250000,-) francs luxembourgeois divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La Société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 7.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le premier mardi du mois de mai à dix heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 1998.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 1999.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

|  |              |
|--|--------------|
| 1) CANTERBURY TRUST, préqualifiée, mille deux cent quarante-neuf actions . . . . . | 1.249        |
| 2) RIALEST FINANCE S.A., préqualifiée, une action . . . . .                        | 1            |
| <b>Total: mille deux cent cinquante actions . . . . .</b>                          | <b>1.250</b> |

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cinquante-cinq mille (55.000,-) francs.

*Assemblée constitutive*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Mademoiselle Géraldine Schmit, employée privée, demeurant à Athus (Belgique).
  - b) Monsieur Benoît Georis, employé privé, demeurant à Arlon (Belgique).
  - c) Monsieur Fabio Mazzoni, indépendant, demeurant à Strassen.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:  
WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A., avec siège social à Luxembourg,
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.
- 5) Le siège de la société est fixé à L-172A Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
- 6) Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration est autorisé à nommer un administrateur-délégué, lequel aura tout pouvoir pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, elle a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Schmit, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 1998, vol. 105S, fol. 93, case 3. – Reçu 12.500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 1998.

A. Schwachtgen.

(10611/230/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 1998.

**DSI S.A., Société Anonyme.**  
**(anc. DSI DELVA SERVICES & INVESTMENTS S.A.)**

Siège social: L-9676 Noertrange, 10, an Heirich.

R. C. Diekirch B 3.202.

—

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Wiltz;

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme (anc. DELVA SERVICES & INVESTMENTS S.A., en abrégé DSI S.A., société anonyme, ayant son siège social à Wiltz, 55, rue G.-D. Charlotte, immatriculée au registre de commerce de et à Diekirch, sous le numéro B 3.202, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 10 avril 1992, publié au Mémorial C, numéro 401 du 15 septembre 1992.

La séance est ouverte à treize heures sous la présidence de Monsieur Paul Vanden Bulcke, administrateur de sociétés, demeurant à Noertrange.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jacques Orban, administrateur de sociétés, demeurant à Wiltz.

A été appelé aux fonctions de scrutateur:

Monsieur Eddy Dockx, administrateur de sociétés, demeurant à Larochette.

Tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

- 1.- Changement de la dénomination de la société en DSI S.A.
- 2.- Transfert du siège social de Wiltz, 55, rue G.-D. Charlotte à L-9676 Noertrange, 10, an Heirich.
- 3.- Renouvellement des mandats des administrateurs et commissaire aux comptes pour une nouvelle période de six ans.
- 4.- Délégation de pouvoir à chacun des 3 administrateurs agissant par sa signature isolée et avec pouvoir de substitution.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations éventuelles des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la société en DSI S.A.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société de Wiltz, 55, rue G.-D. Charlotte à Noertrange, 10, an Heirich.

*Troisième résolution*

Suite aux deux résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 1<sup>er</sup>, et l'article 3, premier paragraphe, afin de leur donner la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>**, Il existe une société anonyme sous la dénomination DSI S.A.»

« **Art. 3**, premier paragraphe. Le siège social de la société est à Noertrange.»

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de six ans à partir d'aujourd'hui.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de donner à chacun des trois administrateurs d'engager valablement la société par leur seule signature chacun séparément, et avec pouvoir de substitution.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de vingt-deux mille francs(22.000.-frs).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte.

Fait et passé à Wiltz.

Date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

(Signé:) Vanden Bulcke, Orban, Dockx, R. Arrensdorff.

Wiltz, le 22 décembre 1997.

R. Arensdorff  
notaire

Enregistré à Wiltz, le 22 décembre 1997, vol. 313, fol. 19, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Carmes.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(90604/218/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 décembre 1997.

**DSI S.A., Société Anonyme.**  
**(anc. DSI DELVA SERVICES & INVESTMENTS S.A.)**

Siège social: L-9676 Noertrange, 10, an Heirich.

R. C. Diekirch B 3.202.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(90605/218/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 mars 1998.

**RAWI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 40.316.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 18 juin 1998 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 1993, au 31 décembre 1994, au 31 décembre 1995, au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1997 ainsi que des rapports du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes y relatifs.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1993, au 31 décembre 1994, au 31 décembre 1995, au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (02308/534/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ZORINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, Place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 45.926.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *11 juin 1998* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2 - Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3 - Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4 - Divers.

I (02518/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LG<sup>2</sup> ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 86, route de Clervaux.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra au siège social à Weiswampach, le *10 juin 1998* à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du conseil d'administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats;
- Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- Divers.

I (01835/667/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DAVIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 58.714.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *11 juin 1998* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02269/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---



17881

**PERGAME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.662.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *12 juin 1998* à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

I (01927/660/15)

*Pour le Conseil d'Administration.*

---

**SODAMO, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 20.855.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *12 juin 1998* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02286/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CUZINCO S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 9.709.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 17, 1998* at 2.30 p.m., with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

I (02295/534/16)

*The board of directors.*

---

**E.F.E.C. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 45.817.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *17 juin 1998* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02298/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCIETE DE FINANCEMENT AGROALIMENTAIRE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 54.065.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *11 juin 1998* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (02285/534/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PASCATELO, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 52.982.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *18 juin 1998* à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02307/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SUVIAN S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 8.515.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 17, 1998* at 5.00 p.m., with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

I (02313/534/16)

*The board of directors.*

---

**NETGELS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 33.131.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra au 50, route d'Esch à Luxembourg, le *10 juin 1998* à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire
4. Divers

I (02498/595/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COLDEG S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.  
H. R. Luxemburg B 19.685.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Gesellschaft eingeladen, die am 12. Juni 1998 um 11.00 Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 1997
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Beschluss über die Weiterführung der Gesellschaft, gemäss Artikel 100 der Gesetzgebung über die Handelsgesellschaften
6. Verschiedenes

I (02268/534/19)

*Der Verwaltungsrat.*

**LAMESCH EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Wolser Nord.  
R. C. Luxembourg B 23.555.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à:

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à Bettembourg, le jeudi 11 juin 1998 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et discussion des comptes au 31 décembre 1997
2. Rapport du Conseil d'Administration
3. Rapport du Commissaire-Réviseur
4. Approbation des comptes au 31 décembre 1997 et Affectation du Résultat
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire-Réviseur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02121/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**CALON SPLEEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 46.752.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 juin 1998 à 15.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Ratification de la cooptation d'un Administrateur par le Conseil d'Administration et décharge à accorder à l'Administrateur démissionnaire
6. Divers

I (02250/520/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**CAVES ST MARTIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Remich.  
R. C. Luxembourg B 5.220.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires de notre société à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le mardi 16 juin 1998 à 11.00 heures du matin, au siège social de la société, 53, route de Stadtbredimus à Remich, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Rapports du conseil d'administration et du commissaire sur l'exercice 1997.
- 2) Présentation et approbation du bilan et du compte profits et pertes au 31 décembre 1997.
- 3) Décision sur la répartition du bénéfice net de 1997.
- 4) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
- 5) Divers.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 22 des statuts et de déposer leurs titres au plus tard dans la journée du 9 juin 1998, soit au siège social à Remich, soit à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG à Luxembourg.

Les procurations devront être déposées au siège social au plus tard le 11 juin 1998.

Remich, le 17 avril 1998.

I (01870/000/22)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ACQUISITION FINANCE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 44.891.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 18 juin 1998 à 10.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1997 et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes y relatifs.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (02291/534/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LAMACO, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
H. R. Luxemburg B 25.097.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Gesellschaft eingeladen, die am 17. Juni 1998 um 11.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 1997.
3. Beschlussfassung über die Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Neuwahlen.
5. Verschiedenes.

I (02304/534/17)

*Der Verwaltungsrat.*

---

**CLd'A, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'AFFRETEMENTS S.A.,**

**Société Anonyme.**

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 55.803.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui aura lieu le 19 juin 1998 à 11.00 heures au siège social de la Société, 3, rue de l'Industrie à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire sur les Comptes annuels de l'exercice se terminant au 31 décembre 1997.

2. Approbation des Comptes annuels (Bilan et Comptes de Pertes & Profits) pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1997.
3. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur sur les Comptes annuels consolidés de l'exercice se terminant au 31 décembre 1997.
4. Approbation des Comptes Annuels (Bilan et Compte de Pertes & Profits) consolidés pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1997.
5. Décharge aux administrateurs, au commissaire et au réviseur pour l'exercice écoulé.
6. Nominations statutaires.
7. Divers

Pour le Conseil d'Administration  
F. Bracke  
Administrateur-délégué

I (02577/000/26)

---

**PARTIN S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 9.596.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 17, 1998* at 11.30 o'clock, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

I (02306/534/17)

*The board of directors.*

---

**BURGAN GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 18.438.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *11 juin 1998* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) Rapport du commissaire de Surveillance;
- c) Lecture et approbation du Bilan et du Comptes de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) Affectation du résultat;
- e) Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g) Divers.

I (02329/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MALAGA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 19.650.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *11 juin 1998* à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du bilan et du compte des Profits et Pertes au 31 décembre 1997.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Démission d'un Administrateur;
5. Divers.

I (02385/011/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

17886

**LIFERCAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 40.746.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 11 juin 1998 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) Rapport du commissaire de Surveillance;
- c) Lecture et approbation du Bilan et du Comptes de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) Affectation du résultat;
- e) Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) Délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g) Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- h) Renouvellement du mandat des administrateurs non démissionnaires;
- j) Divers.

I (02330/045/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**NATSAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 44.832.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 5 juin 1998 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

I (02365/502/17)

**SOCIETE FINANCIERE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE S.A., Société Anonyme**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 44.102.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 10 juin 1998 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes
5. Divers

I (02422/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**OLDEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 12.276.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, 2, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg, le 9 juin 1998 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Ratification de la démission d'Administrateurs et de leur remplaçants.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

I (02465/512/20)

---

**BELLESEUX S.A., Société Anonyme**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 49.307.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *10 juin 1998* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes
5. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
6. Divers

I (02423/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**C.G.SIBELUX, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 27.674.

Les actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le *10 juin 1998* à 11.00 heures en l'Immeuble Indépendance de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Rapport du commissaire à la liquidation.
- 2) Décharge à donner aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
- 3) Prononciation de la clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où seront conservés les documents de la société.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire et les décisions seront prises à la majorité des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

I (02437/584/18)

*Le Liquidateur.*

---

**SWEET PORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 55.614.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *2 juin 1998* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02550/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

17888

**VEDOHEIMA, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 12.500.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 15 juin 1998 à 11.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Ratification de la nomination de M. Eric Berg, Administrateur par le Conseil d'Administration du 22 septembre 1997.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02504/009/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE «M» HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 19.525.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 15 juin 1998 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02522/009/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE «J» HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 19.524.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 15 juin 1998 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02523/009/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**OIKIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 42.417.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 11 juin 1998 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:



17889

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire.
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997.
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire.
4. Affectation du résultat.
5. Divers.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

I (02529/255/21)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GULIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 42.130.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *lundi 8 juin 1998* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour la non-tenue de l'assemblée générale ordinaire à la date statutaire. Décharge aux administrateurs.
4. Divers.

I (02527/686/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**M & M GLOBAL DIFFUSION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 53.403.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *2 juin 1998* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Paiement d'un dividende (affectation de l'excédent déjà affecté à la réserve légale à reporter à nouveau).
6. Divers.

I (02549/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FINGIMA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.997.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *2 juin 1998* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes.
5. Décision à prendre quant à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (02552/000/18)

---

17890

**3T INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.968.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 2 juin 1998 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02551/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ROCKHOUSE SOCIETE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 53.377.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 3 juin 1998 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02553/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ARIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 43.553.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 3 juin 1998 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02554/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ROBUR INTERNATIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable  
à Compartiments Multiples.**

Registered office: Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 31.868.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of ROBUR INTERNATIONAL, SICAV for the financial year ending 1997 shall be held at the Registered Office of the company in Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare, on June 5, 1998 at 2.00 p.m. local time for the purpose of considering the following agenda:

*Agenda:*

1. To receive and adopt the Management Report of the Directors and the report of the Independent Auditor for the year ended December 31, 1997.
2. To receive and adopt the Annual Accounts for the year ended December 31, 1997.

3. To release the Directors and the Independent Auditor in respect with the performance of their duties during the fiscal year.
4. To appoint the Directors and the Independent Auditor.
5. To transact any other business.

The Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the meeting with no restriction.

In order to attend the meeting of June 5, 1998, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of the Company or with ROBUR KAPITALFÖRVALTNING AB, 105 34 Stockholm, Sweden.

The Shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies. Proxies should arrive at the registered office of the Company at least 48 hours before the meeting.

I (02559/584/28)

*The Board of Directors.*

---

**WAUREMONT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 49.065.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 3 juin 1998 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (02555/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VASTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val St. André.  
R. C. Luxembourg B 32.234.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 2 juin 1998 à 12.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02290/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MICHELMAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 30.959.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 29 mai 1998 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

II (02345/502/16)

---

**FINER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 35.858.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 2 juin 1998 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (01438/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ORTOLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 12.916.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 8, boulevard Joseph II, le 2 juin 1998 à 11.00 heures, pour délibérer l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 1997;
2. Approbation des bilans concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
4. Divers.

II (01487/000/17)

*Le Conseil d'administration.*

---

**PARTOGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 22.090.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 2 juin 1998 à 15.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 1997
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers.

II (01515/560/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PARTIBEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 35.679.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 2 juin 1998 à 15.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 1997
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers.

II (01516/560/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INDOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 49.507.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mardi 2 juin 1998 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Ratification de la nomination de M. Jean-Marc Heitz, administrateur par le Conseil d'Administration du 4 mars 1998.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02001/009/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**BABYLONIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 60.990.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 1<sup>er</sup> juin 1998 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g) divers.

II (02052/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**SAY HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 42.242.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 2 juin 1998 à 10.00 heures, au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1. Approbation du bilan et du compte des Profits et Pertes au 31 décembre 1997;
- 2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- 4. Démission d'un Administrateur et vote de sa décharge;
- 5. Nominations Statutaires;
- 6. Divers.

II (02054/011/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**ACM MIDDLE EAST OPPORTUNITIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 49.859.

As the Extraordinary General Meeting of ACM MIDDLE EAST OPPORTUNITIES FUND held on April 28, 1998 was not able to deliberate and vote on the items of the agenda as a result of a lack of quorum, the shareholders of ACM MIDDLE EAST OPPORTUNITIES FUND are hereby reconvened to a

**SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held in Luxembourg at 35, boulevard du Prince Henri, on June 8, 1998 at 2.30 p.m. with the following agenda:

*Agenda:*

«To amend Article Four, Section 5 of the Articles of Incorporation of the Fund to allow meetings of the Board of Directors to be held in the United States.»

The full text of the Articles of Incorporation to be adopted is available upon request at the registered office of the Company.

Shareholders who are not able to attend the captioned Extraordinary General Meeting are requested to execute the enclosed proxy and mail it to the registered office of the Company no later than June 4, 1998.

No quorum will be required but resolutions on the agenda of the Extraordinary General Meeting will be adopted if voted by two thirds (2/3) of shares present or represented.

ACM MIDDLE EAST OPPORTUNITIES FUND

*By order of the Board of Directors*

II (02015/000/23)

---

**STRATAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 31.881.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *1<sup>er</sup> juin 1998* à 17.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g) divers.

II (02053/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VIGOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 30.091.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *2 juin 1998* à 17.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g) divers.

II (02055/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FAREVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 37.792.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *mardi 2 juin 1998* à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1. Approbation du bilan et du compte des Profits et Pertes au 31 décembre 1997;
- 2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- 4. Divers.

II (02124/011/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHANTELOUP HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
R. C. Luxembourg B 24.636.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
qui aura lieu le 30 mai 1998 à 10.15 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Acceptation des démissions de l'Administrateur-Délégué et des deux Administrateurs;
2. Nomination de trois nouveaux Administrateurs, qui termineront les mandats des Administrateurs démissionnaires;
3. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement du Commissaire actuellement en charge et terminera son mandat;
4. Décision de transférer le siège social de la société;
5. Divers.

II (02193/005/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ARMSTRAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 31.871.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le 2 juin 1998 à 17.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g) divers.

II (02056/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**S.E.P.C., SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATION COMMERCIALE.**  
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 59.776.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le 2 juin 1998 à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g) divers.

II (02058/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NORMA HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 30.042.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le 3 juin 1998 à 17.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;

- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g) divers.

II (02059/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FIDULOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 32.397.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 3 juin 1998 à 17.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g) divers.

II (02060/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**STEEL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 53.261.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi 3 juin 1998 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nomination statutaire.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02126/009/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EUFICO, EUROPEAN FINANCIAL COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 11.412.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mardi 2 juin 1998 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Ratification de la nomination de M. Eric Berg, Administrateur par le Conseil d'Administration du 2 octobre 1997.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02158/009/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---



17897

**HADHAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 23.814.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 02 juin 1998 à 11:00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du bilan et du Comptes de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) divers.

II (02181/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EURO-CANADIAN COMPANY FOR TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, Place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 28.681.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 02 juin 1998 à 10:00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
- 3- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4- Nominations Statutaires.
- 5- Divers.

II (02182/696/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CRYSTAL BULL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 02 juin 1998 à 09:30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4- Divers.

II (02184/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PAS-YVES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 56.315.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 02 juin 1998 à 16:00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.

- 2- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats pour les exercices sus-mentionnés.
- 3- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5- Nominations Statutaires.
- 6- Divers.

II (02183/696/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BLUEDOOR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 46.463.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *02 juin 1998* à 09:30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1997.
- 2- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4- Divers.

II (02185/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TIBO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 53.490.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *2 juin 1998* à 11.00 heures au siège avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- Affectation du résultat au 31 décembre 1997;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

II (02194/531/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**JAMA INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 29, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 52.447.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *mardi 2 juin 1998* à 14.00 heures, au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice arrêté au 31 décembre 1997.
2. Approbation du Bilan et du Compte de profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997 et Affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

*Pour le Conseil d'Administration  
Signature  
Un mandataire*

II (02195/000/18)

---

17899

**MARTUR FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 29.516.

Messrs. Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *June 4, 1998* at 2.30 p.m. at the registered office with the following

*Agenda:*

- To receive and adopt the Management Report of the Directors,
- To receive and adopt the Report of the Auditor for the financial year ended December 31, 1997,
- To receive and adopt the annual accounts and appropriation of earnings for the year ended December 31, 1997,
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 1997.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered office.

II (02200/009/18)

*The Board of Directors.*

---

**FATECOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 39.977.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE**

des actionnaires de notre société qui se tiendra au siège social en date du *1<sup>er</sup> juin 1998* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes 1996
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1996
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Elections statutaires
5. Divers.

II (02231/000/17)

*Le conseil d'administration.*

---

**SUMMIT CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 60.530.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE**

des actionnaires de notre société qui se tiendra au siège social en date du *2 juin 1998* à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes 1997
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Elections statutaires
5. Divers.

II (02233/000/18)

*Le conseil d'administration  
Signature*

---

**JERONA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 18.202.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le *jeudi 4 juin 1998* à 14.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Démission des Administrateurs,

- Quitus à leur donner pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1998 au 4 juin 1998,
- Nomination des nouveaux Administrateurs,
- Démission du Commissaire aux Comptes,
- Quitus à lui donner pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1998 au 4 juin 1998,
- Nomination du nouveau Commissaire aux Comptes,
- Transfert du siège social.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

II (02201/009/20)

Le Conseil d'Administration.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE DE RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 55.220.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le jeudi 4 juin 1998 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Ratification de la nomination de M. Jean Quintus Administrateur par le Conseil d'Administration du 4 septembre 1997.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02243/009/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**BOHL INVESTMENT A.G., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
H. R. Luxemburg B 51.266.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Gesellschaft eingeladen, die am 2. Juni 1998 um 10.00 Uhr, in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 1997
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes

II (02265/534/17)

Der Verwaltungsrat.

---

**DIDIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 50.078.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 2 juin 1998 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (02270/534/17)

Le Conseil d'Administration.

---

17901

**AUBIN S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 39.007.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be held on *June 2nd, 1998* at 10.00 o'clock at the headoffice, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Elections
5. Miscellaneous

II (02263/534/16)

*The board of directors.*

---

**A. ROLF LARSEN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 27.713.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be held on *June 2nd, 1998* at 15.00 o'clock at the headoffice, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Elections
5. Miscellaneous

II (02275/534/16)

*The board of directors.*

---

**ANIMAL SUPPLIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 48.197.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *2 juin 1998* à 10.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02262/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BACOB LUXINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 51.792.

Nous vous prions de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de BACOB LUXINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable, qui se tiendra au siège social 47, boulevard du Prince Henri, Luxembourg, le *jeudi 4 juin 1998* à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- (1) Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos au 31 mars 1998.
- (2) Rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 1998.
- (3) Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 1998.
- (4) Affectation du bénéfice de la Société.
- (5) Donner quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat.

- (6) Composition du Conseil d'Administration.
- (7) Renouvellement du mandat des administrateurs conformément à l'article 15 des statuts.
- (8) Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an.
- (9) Divers.

La présente convocation et une formule de procuration ont été envoyées à tous les actionnaires nominatifs inscrits au 22 mai 1998.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé pour le 29 mai 1998, leurs titres, soit au siège social de la société, soit aux guichets des établissements suivants, où des formules de procuration sont disponibles:

- en Belgique: BACOB BANQUE S.C.,  
25, rue de Trèves, B-1040 Bruxelles
- au Luxembourg: BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG  
10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg  
ARTESIA BANK LUXEMBOURG S.A.  
47, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Les propriétaires d'actions nominatives doivent informer par écrit (lettre ou procuration) le Conseil d'Administration, au plus tard le 29 mai 1998, de leur intention d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée.

II (02244/755/34)

*Pour le Conseil d'Administration.*

---

**MISTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 60.739.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 2 juin 1998 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02277/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**REGULUS, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 21.634.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 2 juin 1998 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02282/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTERNATIONAL TRADING AND INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 29.742.

The Shareholders of INTERNATIONAL TRADING AND INVESTMENTS HOLDINGS S.A. Luxembourg are cordially invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders to be held on June 2, 1998 at 2.00 p.m. at the registered office of the Company, 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

*Agenda:*

- 1 Presentation and approval of the Statutory Auditors report for the accounting year ending on December 31, 1997

- 2 Presentation and approval of the statutory and consolidated financial statements for the accounting year ending on December 31, 1997
- 3 Allocation of results
- 4 Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditors for the accounting year 1997
- 5 Election/re-election of the Board of Directors for a one year term
- 6 Re-election of COOPERS & LYBRAND S.C. as Statutory Auditors of the company for another one year term.
- 7 Other

And other decision which might be put on the agenda for approval by the General Assembly.

To be admitted to the Annual General Assembly, the owner of shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting at the registered office of the company, 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, to the attention of Mr Gérard Becquer.

II (02236/000/24)

*The Board of Directors.*

---

**REUMERT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 27.631.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be held on *June 2nd, 1998* at 16.00 o'clock at the headoffice, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (02283/534/16)

*The board of directors.*

---

**SOGIN, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 12, rue d'Orange.

R. C. Luxembourg B 24.407.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 2 *juin 1998* à 11.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02287/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TRUFFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5335 Moutfort, 4 Gappenhiehl.

R. C. Luxembourg B 24.959.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 2 *juin 1998* à 12.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Présentation et discussion des comptes au 31 décembre 1997.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

II (02348/698/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

17904

**RAMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 30.960.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 29 mai 1998 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

II (02346/502/16)

---

**YANKEES S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 35.950.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 29 mai 1998 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

II (02347/502/16)

---

**FRABEL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, le 29 mai 1998 à 11.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

Les actionnaires qui désirent assister à cette assemblée sont priés de déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée au siège social de la société.

II (02400/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---